

BULLETIN D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL

téléchargeable sur le site : www.extrapedestres.fr

Inscription : 10 €

Don : €

Nom, prénom :

Née le :

Adresse :

.....

Tél. : E-mail :

Taille T. shirt : S L XXL

J'ai déjà un T. shirt rose donc, par souci d'écologie et d'économie, je ne prends pas le T. shirt

Marcheuse Coureuse

Fait à Le

Signature

CONTACT ORGANISATION

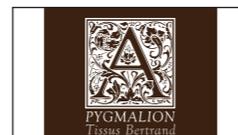
EXTRAPÉDESTRES

Espace Clément Marot - Place Bessières - 46000 CAHORS

Tél. 06 74 82 73 77 - extrapedestres46@orange.fr

Site internet : <http://www.extrapedestres.fr>

Retrouvez nous également sur Facebook : Association Extrapedestres



Dimanche 13 octobre 2024

Marche/Course féminine au profit de la lutte contre le cancer



DÉPART à 10h00 PLACE F. MITTERRAND

T shirts rose fluo, taille S, L, ou XXL fournis aux 4000 premières inscrites !

Imp. : Duo Graphic - Cahors - 05 65 31 86 99 / Ne pas jeter sur la voie publique.

REGLEMENT

- 1 « La Cadurcienne » se déroulera le dimanche 13 octobre 2024. Le départ sera donné à 10 h 00, place François MITTERRAND à Cahors.
- 2 Cette course pédestre (6 km) est réservée aux féminines : coureuses et marcheuses sans limitation d'âge.
- 3 Modalités d'inscription : voir volet détachable.
- 4 Les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours si des circonstances imprévues ou indépendantes de leur volonté les y contraignent.
- 5 En cas de non participation, pour quelque raison que ce soit, les candidates ne pourront pas prétendre au remboursement des droits d'engagement.
- 6 En cas d'annulation de l'épreuve la participation financière sera conservée et reversée à la ligue départementale contre le cancer.
- 7 Les organisateurs déclinent toute responsabilité concernant les vols ou dégradations d'affaires personnelles sur le site.
- 8 Inscription et retrait des T-shirts le samedi 12 octobre de 9h00 à 18h00 à l'Espace Valentré ou sur le parvis de la mairie et le jour de l'épreuve de 8 h 00 à 9 h 30 à l'Espace Valentré.
- 9 Montant de l'inscription : 10 € (à régler à l'ordre de «Extrapédestres »).
- 10 Ravitaillement au Moulin de Coty et à l'arrivée, Espace Valentré.

• Les informations sur "La Cadurcienne" relevant de l'article 10 de la CEDH, les images de cet événement d'actualité pourront être publiées sans l'autorisation des participantes.



CAISSE D'ÉPARGNE
DU MIDI-PYRÉNÉES



OR EN CASH

15 Rue Maréchal Foch
46000 Cahors



111 Boulevard Léon Gambetta
46000 CAHORS
0800 13 20 00



352, Av. A. de Monzie
CAHORS
www.ambulot.com
ambulot@wanadoo.fr
05 65 23 01 23



48 Rue Montaudie
46000 Cahors
Tél. 05 82 89 00 21
www.lotaideadomicile.com



Sud Ouest
Assurances et patrimoine
à Cahors



VOTRE PARTICIPATION OU VOTRE DON VIENDRONT SOUTENIR LA LUTTE CONTRE LE CANCER

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscriptions individuelles, contact : 06 59 11 31 68 - 06 81 16 19 05

- Sur chrono-start : www.chrono-start.com (marcheuses et coureuses) jusqu'au vendredi 11 octobre / 22 h.
- Sur bulletin papier à l'office du tourisme place F. Mitterrand à Cahors, jusqu'au vendredi 11 octobre 17h00, ou à envoyer à : Extrapédestres, Espace Clément Marot, Place Bessières, 46000 Cahors avant le 8 octobre.
Païement : chèque uniquement, à l'ordre de "Extrapédestres"
- Le samedi 12 octobre, à l'Espace Valentré, ou sur le parvis de la Mairie de 9h à 18h.

Inscription des groupes : demander le fichier à remplir à l'adresse : christianroudayer@live.fr et le lui renvoyer dûment complété avant le mercredi 9 octobre.

Pour les pré-inscrites le retrait des T-shirts se fera exclusivement à l'espace Valentré le samedi 12 octobre de 9h00 à 18 h00 ou le dimanche avant 9h30

IMPORTANT : pas de chronométrage individuel. Un panneau électronique affichera le temps au passage sur la ligne d'arrivée.

ASSURANCES :

Responsabilité civile :

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance contractée auprès de la GMF. Contrat n° v0773221-007y

Chaque participante doit avoir souscrit une assurance responsabilité civile individuelle dégageant l'association extrapédestres de toute responsabilité en cas d'accident.

Les mineurs restent sous la responsabilité de leurs parents.